



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DÉGRÈVEMENT D'IMPÔTS DIRECTS

PERTES DE RÉCOLTES 2024 CAUSÉES PAR LA PLUVIOMÉTRIE EXCEPTIONNELLE ET
LES FORTS COUPS DE VENT

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les contribuables sont prévenus que les listes des parcelles faisant l'objet de dégrèvements au titre des pertes de récoltes, ainsi que le montant de ceux-ci, peuvent être consultés en Mairie à partir du :

À

Le

Le Maire,

NOTA – Le présent avis sera affiché et publié dans les différentes parties de la commune dès sa réception.